



NS REF : N° 14/D/C.MFOU/CAB/SIGAMP/24  
VS REF :

*Décision N°14/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 19 NOV 2024*

*Portant attribution de L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/C-MFOU//CIPM /2024 DU 20 SEPTEMBRE 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 2,000 X 1,500 m SUR LE RUISSEAU MINDZOMSO ET AMENAGEMENT DE LA DIGUE SUR LE tronçon de route BAKASSI - LYCEE TECHNIQUE; DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.*

Maitre d'ouvrage : Maire de la Commune de Mfou ;

Financement : MINEPAT;

Exercice : 2024

Le Maire de la Commune de Mfou, Maitre d'Ouvrage,

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,

Vu La Loi N°2023/019 DU 19 Décembre 2023 portant la loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,

Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,

Vu La circulaire n°00001/C/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relatives à l'application du code des marchés Vu le Dossier relatif à la consultation sus visée,

Vu La lettre n°11/PA/CIPM/C.MFOU/24 du 18 novembre 2024.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les Lettres Commandes, objets de la consultation sus visée sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

| N° lot | Attributaire   | Montant TTC F CFA | Délais  |
|--------|--|-------------------|---------|
| 01     | BAFOLI INVESTMENT AND FINANCE<br>BP : 3745<br>DOUALA<br><br>Tel : 657 810 807/695<br>428 162 | 38 000 000 FCFA   | 02 mois |

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

**Ampliations :**

- ARMP
- CIPM/MFOU
- DD MINMAP/MAF
- DD MINEPAT/MAF
- DD MINTP/MAF
- INTERESSE
- AFFICHAGE
- ARCHIVES
- CHRONO



LE MAIRE,  
*Francis Ngoumou*  
PLET - TQG / HE